Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais

Québec \* \*

# 23 septembre 2021

# Consignes concernant la COVID-19 à l'intention des

## **CENTRE D'ÉDUCATION AUX ADULTES**

Version du 2021-09-23

# Que je sois VACCINÉ OU NON contre la COVID-19, j'applique les recommandations suivantes en fonction de mes SYMPTÔMES :



## J'ai <u>un seul</u> des symptômes suivants :

- Fièvre de 38,1 °C et plus (T° buccale)
- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge

#### OU

#### J'ai au moins deux des symptômes suivants :

- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre



#### J'ai un seul des symptômes suivants :

- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

#### ISOLEMENT ET DÉPISTAGE

J'avise l'école si mes symptômes débutent à la maison.

Si les symptômes **débutent à l'école**, je retourne à la maison.

Je me fais tester.

Je reste **isolé à la maison**.

En cas de doute, je remplis <u>l'outil d'autoévaluation en ligne en cliquant ici</u> ou j'appelle le 1 877 644 4545.

Si je suis identifié par la santé publique comme un contact étroit d'un cas confirmé de COVID-19, tous les membres de la maisonnée qui sont considérés non protégés\* restent en isolement jusqu'au résultat du test.

#### **ISOLEMENT ET OBSERVATION 24H**

J'avise l'école si le symptôme débute à la maison.

Si les symptômes **débutent à l'école**, je retourne à la maison.

Je reste isolé à la maison ET j'observe mon état pendant 24 heures.

### Après 24 heures d'observation à la maison :

- Si le symptôme est résolu et qu'il n'y a pas de nouveau symptôme, je peux retourner à l'école.
- Si le symptôme est toujours présent ou si un 2e symptôme apparait, je suis les recommandations de la situation (isolement et dépistage).



# \* Une personne est considérée protégée si elle remplit une des 3 conditions suivantes :

- Elle a reçu 2 doses de vaccin, dont la deuxième il y a 7 jours ou plus, avec un intervalle d'au moins 21 jours entre les 2 doses
- Elle a eu un épisode de COVID-19 confirmé par laboratoire il y a plus de 6 mois, et a reçu une dose de vaccin depuis 7 jours ou plus et au moins 21 jours après le début de la maladie.
- Elle a eu un épisode de COVID-19 confirmé par laboratoire depuis 6 mois ou moins.

#### Que se passe-t-il si un cas de COVID-19 est déclaré dans ma classe?

- Une analyse de la situation sera faite par la Direction de la santé publique de l'Outaouais et des consignes supplémentaires pourront être données.
- Je me fais dépister, même si je n'ai pas de symptôme et même si je suis considéré protégé\*.

## Quand est-ce que l'ensemble de notre maisonnée doit s'isoler?

Tous les membres de la maisonnée considérés non protégés\* doivent s'isoler jusqu'au résultat du test, si :

 Je suis identifié par la santé publique comme un contact étroit d'un cas positif à la COVID-19 ET j'ai des symptômes.

#### Que se passe-t-il si j'ai des symptômes et que je refuse de passer un test?

- Je reste en isolement à la maison pendant 10 jours.
- Tous les membres de ma maisonnée doivent aussi s'isoler <u>au moins 10 jours</u> sauf s'ils sont considérés comme protégés\*.
- Tous les membres de ma maisonnée doivent surveiller leurs symptômes <u>pendant 14 jours</u>, qu'ils soient vaccinés ou non.